



Jeanine DUBIÉ  
Députée des Hautes-Pyrénées

REPUBLIQUE FRANÇAISE  
LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ

Odos, le mardi 3 octobre 2017

**Monsieur Bruno LE MAIRE**  
**Ministre de l'Economie et des Finances**  
**139 rue de Bercy**  
**75572 PARIS CEDEX 12**

N/Réf. : JD/IP/3211

**Monsieur le Ministre,**

Je me permets d'attirer votre attention sur le projet de suppression du Service des Impôts des Entreprises (SIE) de plein exercice de Lannemezan dans les Hautes-Pyrénées.

Il est difficilement concevable que près de 9 000 entreprises concernées ne puissent plus dépendre des services rendus par les agents du SIE de Lannemezan. Un contact direct est réellement essentiel pour répondre pleinement aux demandes de nombreux artisans, PME et TPE, et ainsi faciliter leurs démarches fiscales.

Cela se justifie d'autant moins que le périmètre d'intervention de ce service est pour une partie non négligeable situé en zone Montagne. Ainsi, les dispositions d'adaptation des politiques publiques aux spécificités de la montagne prévues dans la Loi du 28 décembre 2016 relatives aux territoires de montagne devraient être prises en compte.

Les Représentants du Personnel, soutenus par les élus locaux, contestent, à juste titre, ce projet de restructuration du réseau des finances publiques des Hautes-Pyrénées. Vous trouverez ci-joint, la délibération du Conseil Départemental en date du 21 juillet 2017, adoptée à l'unanimité, ainsi que celles des Mairies de Lannemezan et de Capvern.

Compte tenu de l'enjeu en matière d'accès au Service Public que représente le SIE de plein exercice à Lannemezan, je vous remercie par avance de l'examen attentif que vous porterez à ce dossier afin de permettre le maintien de ce service dans sa configuration actuelle.

Dans cette attente, je vous prie de croire, **Monsieur le Ministre**, en l'assurance de mes salutations les plus respectueuses.

*Bien cordialement*

**Jeanine DUBIÉ**

P.J. : 4